

FICHE DE REVISION = L' ESSENTIEL

Partie II – AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Thème 1 - LES ESPACES PRODUCTIFS

Repères de 3e évaluables lors de l'épreuve du DNB

Première partie de l'épreuve « questions »

Cette séquence peut donner lieu à des questions à réponse courte ou à la rédaction d'un développement construit. Celles-ci pourront interroger les notions-clés ainsi que les capacités « décrire et expliquer les facteurs de localisation d'une activité à l'échelle locale » et « identifier des activités et des acteurs économiques ». Les élèves devront alors s'appuyer sur les études de cas travaillées en classe.

Seconde partie de l'épreuve « Travail sur documents »

Un texte ou une carte à l'échelle nationale, peut être proposé(e) aux candidats. Le document peut donner lieu à une tâche cartographique.

Connaissances essentielles

On distingue trois types d'espaces productifs sur le territoire national

Les espaces agricoles

- Agriculture spécialisée (hauts rendements)
- Polyculture

Les espaces industriels

- Territoires en reconversion
- Zones industrielles, ZIP
- Technopôles

Les espaces de services

- Zones d'activités
- Commerces spécialisés
- Quartiers d'affaires
- Espaces touristiques, espaces de loisirs

Comment évoluent ces trois espaces productifs ?

Les espaces agricoles

- Diminution du nombre d'exploitations, spécialisation et mécanisation, utilisation de produits industriels et chimiques nombreux
- Augmentation des rendements
- Pollution en hausse, conséquences parfois négatives pour la qualité de l'alimentation et la santé
- Développement d'une agriculture biologique pour retrouver un développement durable

Les espaces industriels

- Nouveaux espaces industriels au Sud, à l'Ouest et périurbains
- Nouveaux espaces de technopôles
- Efforts pour diminuer les pollutions

Les espaces de services

- Développement des zones commerciales et des quartiers d'affaires
- Valorisation des centres villes
- Entretien et développement des stations balnéaires et des stations de sports d'hiver
- Espaces touristiques, espaces de loisirs

Notions et principes à maîtriser

Accessibilité (l') : fait de favoriser l'accès à un territoire (par autoroute, fleuve, rail, aéroport).

Espace productif (un) : espace aménagé et mis en valeur pour une activité économique.

SUR LES ESPACES AGRICOLES

Culture intensive (une) : production agricole à forts rendements.

Culture hors-sol (une) : les racines des plantes cultivées sont dans des récipients qui contiennent les nutriments nécessaires à leur développement.

Mécanisation (la) : utilisation de machines pour remplacer le travail manuel.

OGM (un) : organisme génétiquement modifié, plante créée en laboratoire pour obtenir de meilleurs rendements.

Polyculture (une) : production de produits agricoles variés.

Productivité agricole : production moyenne par agriculteur.

SUR LES ESPACES DE SERVICES

Espace tertiaire (un) : espace qui regroupe des activités de services (commerces, administration, transports, banques, etc.).

Tourisme balnéaire (le) : tourisme au bord de mer.

Tourisme de masse (un) : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

Tourisme vert (le) : tourisme axé sur la découverte de la nature et du monde rural.

SUR LES ESPACES INDUSTRIELS

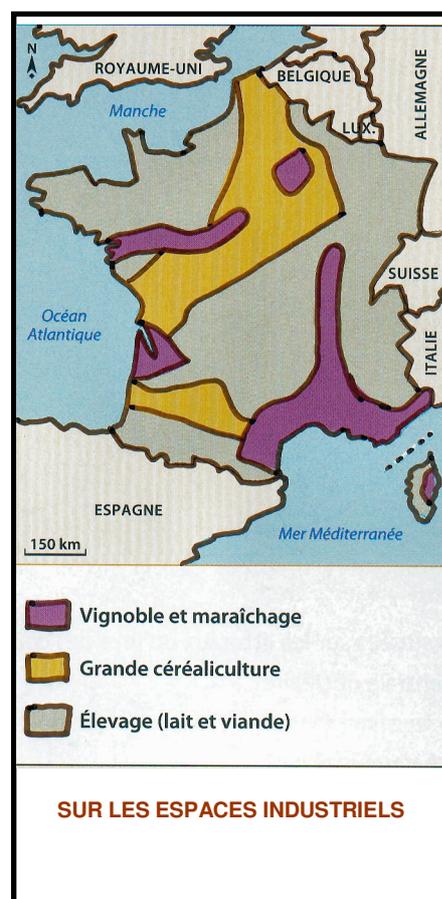
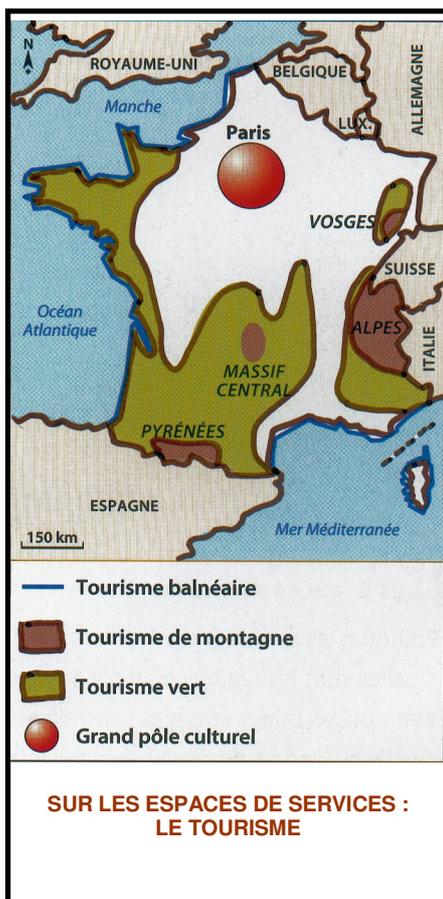
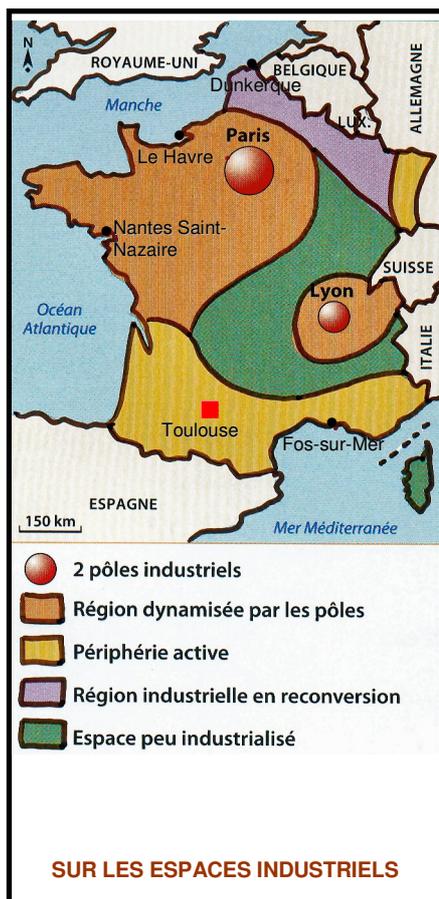
Haute technologie (la) : les industries de pointe dans les domaines de l'information et de la communication (TIC), de l'aérospatiale ou des biotechnologies.

Seveso (un site classé) : directive européenne identifiant les sites industriels à haut risque pour prévenir les dangers et organiser les secours spécifiques.

Technopôle (un) : pôle d'activités associant la recherche (universités, grandes écoles) et les industries de pointe (informatique, électronique, pharmacie...).

Zone industrialo-portuaire (une) : site regroupant un port, des usines et des raffineries (ex : le Havre).

Repères géographiques pour le brevet (à connaître par cœur)



Acteurs privés

- Entreprises
- Exploitants agricoles
- Citoyens

Cours

1. Les permanences et dynamiques des espaces industriels

Les espaces industriels ont suivi l'évolution de l'industrie :

- au XIX^e siècle, les premières industries naissent à proximité des mines de charbon et de fer (Nord, Est). Les grandes villes deviennent des espaces industriels qui attirent la main-d'oeuvre.
- L'importation du pétrole par la mer après la Seconde Guerre mondiale modifie les côtes. L'État crée des Zones industrielles-portuaires : le Havre au nord de Paris, Dunkerque (Nord-Est), Nantes (Ouest) et Fos-sur-Mer (Sud). Tous ces espaces industriels ont profondément marqué les paysages par le gigantisme des installations, par les risques et la pollution que subissent les riverains.

Aujourd'hui, l'industrie française développe les secteurs de haute technologie pour affronter la mondialisation et construire la société du XXI^e siècle. Les technopôles réunissent industries, universités et laboratoires de recherche. Ces espaces se localisent dans les périphéries des grandes villes (Paris, Lyon), dans des régions au climat agréable (Toulouse, Nice) mais aussi dans les espaces industriels en crise du Nord-Est pour redonner une nouvelle activité (présence de la Mégalopole européenne).

Tous ces espaces industriels marquent les paysages par le gigantisme des installations, par les risques technologiques et la pollution qu'ils peuvent engendrer.

2. Les permanences et dynamiques des espaces agricoles

Les espaces agricoles occupent plus de la moitié du territoire national (climats favorables). Ils imprègnent fortement les paysages. Ces espaces agricoles se sont spécialisés en fonction des milieux : élevage intensif, céréaliculture, cultures maraîchères, viticulture. A l'inverse, la polyculture diminue (des cultures différentes pour un même exploitant).

La spécialisation de l'agriculture a pour but d'augmenter les productions, de diminuer les coûts de production et de commercialiser les productions agricoles. Pour cela une mutation profonde des espaces agricoles a eu lieu :

- utilisation croissante de produits chimiques (engrais, pesticides) ;
- mécanisation ;
- test d'O.G.M. en laboratoires
- disparition des petites exploitations, au profit des grandes.

Les conséquences négatives sont néanmoins multiples :

- pollutions diverses (nappes phréatiques polluées par les engrais chimiques) ;
- l'irrigation épuise les ressources en eau ;
- alimentation industrielle néfaste pour la santé des animaux et des hommes.

Certains agriculteurs reviennent à une agriculture qui suit une logique de développement durable :

- qualité de la production plutôt que quantité ;
- produits chimiques limités ou prohibés (agriculture biologique) ;

3. Les permanences et dynamiques des espaces de services

3.1. Les permanences et dynamiques des espaces touristiques

La France accueille environ 80 millions de touristes par an, elle est la première destination mondiale. La majorité des touristes vient d'Europe.

Cette position s'explique par les nombreux atouts du territoire :

- situation géographique de carrefour en Europe ;
- climat attractif, surtout au Sud ;
- diversité des paysages naturels ;
- structures touristiques multiples (tourisme urbain et culturel, tourisme balnéaire, tourisme vert, tourisme hivernal dans les stations de ski) ;
- patrimoine culturel (des monuments célèbres, des musées) ;
- patrimoine gastronomique ;
- parcs de loisirs (Eurodisney, Astérix, Vulcania, Futuroscope) ;
- infrastructures, sécurité.

Paris est la première destination touristique du pays. C'est un tourisme culturel et urbain (musée du Louvre, cathédrale Notre-Dame, tour Eiffel, parc Eurodisney).

3.2. Les permanences et dynamiques des autres espaces de services

Comme de nombreux pays développés, 75 % de la population active travaille dans le secteur tertiaire.

Le secteur tertiaire englobe une multitude d'activités que l'on appelle les services :

- services marchands comme le commerce, les transports ;
- services non marchands gérés par l'Etat comme l'enseignement, la santé, la sécurité.

Les espaces tertiaires sont liés aux espaces urbains car leur activité dépend du nombre d'habitants. Plus la ville est grande plus les services sont nombreux.

Désormais, le centre des villes, lieu du commerce de proximité et du commerce spécialisé, est de plus en plus concurrencé par les zones commerciales installées en périphérie des villes (plus d'espace pour les grandes surfaces).

Dans les grandes métropoles, la mondialisation de l'économie implique des quartiers d'affaires en constant développement ; c'est le cas à la Défense à Paris ou à Euralille à Lille. Ces espaces bien desservis en infrastructures de communication (gare TGV, aéroport, autoroutes), intégrés à une métropole attirent les sièges sociaux des grandes entreprises (entreprises multinationales, banques, compagnies d'assurance). L'architecture de ces quartiers d'affaires est spécifique, composée de grattes-ciel, elle se rapproche des CBD du modèle américain.

■ EDC **MANUEL NUMERIQUE Belin** p. 256-257
espace de production à dominante industrielle : usine de l'A380 à TOULOUSE

■ On mettra l'accent sur les paysages spécifiques (aération du bâti, verdissement, architecture des bâtiments,...), les produits innovants, la proximité d'entreprises de pointe, les relations établies avec les universités et les centres de recherche, la valorisation des aménagements favorisant l'accueil des cadres, chercheurs, ingénieurs et techniciens, autant de conditions favorables aux facteurs externes de la productivité.

■ MISE EN PERSPECTIVE documents projetés

■ EDC **MANUEL NUMERIQUE Belin** p. 262-263
espace de production à dominante agricole : la pomme de terre dans la Marne.

■ espace d'agriculture productive et fortement intégrée, espace spécialisé pour l'industrie agro-alimentaire. Il se heurte aux nouvelles exigences des consommateurs et des citoyens notamment celles d'une agriculture durable ; il pose la question de la conciliation d'une agriculture productiviste et des objectifs du développement durable.

■ MISE EN PERSPECTIVE documents projetés

■ EDC **MANUEL NUMERIQUE Hatier** p. 290-291
un centre d'affaires : le centre d'affaires de la Défense

■ Localisation sur Google earth

■ MISE EN PERSPECTIVE documents projetés

